



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
11 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session annuelle de 2011**

6-9 septembre 2011, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Projet de descriptif de programme de pays pour le Brésil**

Assistance indicative proposée : 13,5 millions de dollars : 4 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 9,5 millions par modalités de cofinancement et/ou autres, y compris les ressources ordinaires

Durée du programme : Quatre ans (2012-2015)

Cycle de l'assistance : Cinquième

Catégorie selon la décision 2007/42 : B

**Assistance indicative proposée par programme de base et autres domaines**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<b>Total</b>
Santé et droits en matière de procréation	1,5	3,5	<b>5,0</b>
Population et développement	1,5	3,0	<b>4,5</b>
Égalité des sexes	0,5	3,0	<b>3,5</b>
Coordination du programme et assistance	0,5	–	<b>0,5</b>
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>9,5</b>	<b>13,5</b>



## I. Analyse de la situation

1. Le Brésil, le cinquième pays le plus peuplé du monde, a une population d'environ 191 millions. En 2010, près de 84,4 % de la population vivaient en milieu urbain.

2. Le Brésil est une économie émergente. Il progresse dans la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenu, ce qui est souvent associé à la race et au genre. Ces disparités sont le plus visibles dans les régions du nord-est et du nord et dans la périphérie des grands centres urbains. Les autochtones, les femmes, les jeunes et les Brésiliens d'ascendance africaine sont particulièrement touchés.

3. Le Brésil a connu des crises financières dans les années 80 et 90, mais le produit intérieur brut a crû à un rythme plus rapide au cours de la dernière décennie. En 2009, le pays a, pour la première fois, enregistré une réduction dans les niveaux d'inégalité. Toutefois, le coefficient Gini (qui mesure l'inégalité de revenu ou de richesse) est de 0,543, ce qui montre que le Brésil accuse toujours une sensible inégalité au sein de sa société.

4. La pauvreté ne cesse de reculer régulièrement depuis 1994, revenant de près de 35 % en 2003 à moins de 21,4 % en 2009. Le Brésil a réalisé des gains impressionnants dans le comblement des écarts dans le domaine social et économique. Néanmoins, en 2009, 39,6 millions de personnes avaient un revenu qui les situait au-dessous du seuil de pauvreté. La persistance de la pauvreté et des inégalités continue à faire obstacle à la réalisation d'un développement durable.

5. Entre 1990 et 1998, le taux de mortalité maternelle a baissé, revenant de 140 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes à 58. Le taux global de fécondité est lui aussi tombé au-dessous des niveaux de reproduction. Toutefois, le nombre des grossesses d'adolescentes demeure élevé, représentant 20 % des naissances en 2008. Un plein accès à des services de santé sexuelle et procréative est nécessaire pour réduire le nombre de grossesses non désirées, surtout parmi les jeunes, les pauvres, les noires et les autochtones.

6. Le Brésil compte environ 630 000 personnes qui sont séropositives. L'épidémie touche surtout les hommes qui appartiennent à des catégories de population à haut risque, les toxicomanes et les travailleuses du sexe. Seul 50 % des femmes enceintes séropositives reçoivent un traitement antirétroviral afin de réduire le risque de transmission de la mère à l'enfant. Un tiers de tous les nouveaux cas diagnostiqués entre 2003 et 2008 concernait des personnes qui se trouvaient à des stades d'infection avancés, faisant apparaître la nécessité de développer les services de conseil et d'analyse afin de pouvoir établir un diagnostic précoce.

7. Les tendances démographiques et socioéconomiques actuelles, y compris un ralentissement de la croissance de la population et une réduction du ratio de dépendance, offrent une occasion de réduire la pauvreté et les inégalités. Pour en tirer parti, il faut que le Gouvernement : a) mette en place des politiques de nature à élargir les possibilités éducatives et productives de la jeunesse; b) réduise, chez les jeunes hommes, le nombre élevé de décès dus à des causes externes, en particulier la violence; c) adapte les services de santé et la sécurité sociale à une population qui vieillit de plus en plus; d) s'attaque aux problèmes liés à l'urbanisation et au changement climatique.

8. Le Brésil a de l'expérience dans la mise en œuvre de politiques et de programmes pour réduire la pauvreté, promouvoir un développement durable et atteindre les objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Cette expérience conforte les efforts du Gouvernement pour renforcer les moyens d'action des pays partenaires par la coopération Sud-Sud. Elle a aussi doté les institutions brésiliennes de moyens accrus pour obtenir des résultats sur le plan intérieur ainsi que dans les pays partenaires.

## **II. Coopération antérieure et enseignements tirés**

9. L'assistance du FNUAP au Brésil a commencé en 1973. Le programme de pays du FNUAP, 2007-2011, visait à : a) améliorer, notamment pour les jeunes et les adolescents, l'accès à des services de santé sexuelle et procréative de haute qualité, exhaustifs et sensibles aux deux sexes; b) établir des articulations entre population, pauvreté, inégalités sociales et religieuses et environnement pour favoriser l'intégration de ces articulations dans les politiques, plans et programmes nationaux et locaux; c) renforcer la capacité institutionnelle à engager une coopération Sud-Sud dans les domaines de la population et du développement, de la santé et des droits de la procréation et de l'égalité des sexes.

10. Les réalisations, dans le domaine de la santé procréative, ont notamment été les suivantes : a) mise en place de politiques de santé sexuelle et procréative pour les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes atteintes du VIH/sida; b) renforcement de la capacité de la société civile à faire valoir les droits de la procréation, améliorer la qualité des services et suivre l'évolution des politiques publiques; c) développement, aux niveaux fédéral et local, d'initiatives pour réduire la mortalité maternelle; d) intégration, dans les politiques publiques, de considérations relatives au genre et à la race; e) adoption de la politique nationale sur la santé des hommes.

11. Les réalisations, dans le domaine de la population et du développement, ont été notamment les suivantes : a) définition d'une politique nationale de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des jeunes; b) augmentation et meilleure qualification des ressources humaines pour analyser les données de population; c) articulation de considérations stratégiques sur les problèmes nouveaux qui se posent en matière de population et de développement.

12. On peut citer comme autres réalisations dans le domaine de la population et du développement : a) l'instauration d'échanges entre la communauté démographique et le Gouvernement à propos de stratégies de réduction de la pauvreté; b) l'établissement de projections de population pour le Brésil et les grandes régions pour la période 1991-2030.

13. Dans le domaine de la coopération Sud-Sud, le Brésil a favorisé la collaboration entre les pays dans les domaines de l'analyse démographique, des services de santé procréative qui sont à l'écoute des jeunes, du respect de l'autre sexe, eu égard notamment à la violence sexiste, et de la santé des hommes. Cette coopération a bénéficié à environ 30 pays dans trois régions.

14. Les enseignements tirés comprennent : a) la nécessité où sont les partenaires en exécution d'adopter le cadre de gestion fondé sur les résultats; b) la nécessité d'intégrer l'agenda santé sexuelle et procréative et l'agenda population et

développement; c) la nécessité de renforcer les partenariats pour accroître les moyens d'action; d) la nécessité de doter les institutions brésiliennes de moyens accrus pour assurer une coopération Sud-Sud; e) la reconnaissance de la contribution du programme de pays du Brésil et de ses partenaires à la réalisation du Programme d'action de la CIPD.

15. Les efforts de mobilisation de ressources ont porté leurs fruits pendant le cycle 2007-2011 du programme. Le programme de pays pour cette période disposait d'un budget de 4 millions de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et de 9,5 millions à prélever sur d'autres ressources. Les efforts de mobilisation de ressources ont permis de réunir 10,5 millions de dollars.

### III. Programme proposé

16. Le programme proposé est aligné sur les priorités nationales et basé sur le Programme-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le Programme d'action de la CIPD, les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le plan stratégique du FNUAP, 2008-2013. Le FNUAP et le Gouvernement ont défini le programme en consultation avec les partenaires, en tirant les leçons apprises du précédent programme.

#### *Composante santé et droits de la procréation*

17. La composante santé et droits de la procréation contribuera aux résultats du PNUAD qui permettront d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette composante aura pour résultat d'accroître l'accès à des services de santé sexuelle et procréative de haute qualité, y compris pour la prévention du VIH, en particulier pour les populations qui se trouvent dans une situation vulnérable. Les deux produits ci-après contribueront à ce résultat.

18. **Produit 1 : Augmentation de la capacité nationale de produire des services de santé sexuelle et procréative de haute qualité, l'accent étant mis sur les populations en situation vulnérable.** Cela se fera : a) en appuyant la conception et le développement de protocoles sur la qualité des services de santé sexuelle et procréative de façon à assurer l'équité entre les sexes, les races et les âges; b) en soutenant les initiatives de la société civile tendant à promouvoir et protéger la santé sexuelle et procréative et les droits de la procréation; c) en travaillant avec le Gouvernement et la société civile à promouvoir l'égalité des sexes, des modes de vie sains et un comportement sexuel responsable et à prévenir la violence.

19. **Produit 2 : Renforcement de la capacité des institutions nationales et de la société civile à mettre en place des programmes de prévention du VIH pour les populations en situation vulnérable dans des régions données.** Cela se fera : a) en favorisant le développement de capacités pour faire que les populations cibles aient accès aux services de prévention du VIH; b) en soutenant des initiatives d'initiation des deux sexes à l'art de survivre et en formant à la mobilisation des éducateurs de jeunes par leurs pairs; c) en soutenant des initiatives sur la santé sexuelle et procréative et les droits de procréation des catégories de population vulnérables les plus exposées à l'infection par le VIH.

*Composante population et développement*

20. Cette composante contribuera aux priorités nationales et aux résultats du PNUAD qui visent à assurer l'équité, l'intégration et le développement durable. Cette composante aura pour résultat d'intégrer la dynamique de la population, y compris les questions qui se font jour et les droits des jeunes gens, dans les politiques, plans et programmes nationaux et locaux qui cherchent à favoriser la réalisation d'un développement durable et à réduire les inégalités. Trois produits contribueront à ces résultats.

**21. Produit 1 : Les institutions nationales et locales se sont dotées de moyens accrus pour produire, analyser et intégrer données et indicateurs de population ventilés dans les politiques, plans et programmes.** Cela se fera : a) en favorisant l'analyse et la diffusion des résultats du recensement de 2010 sur la population et le logement; b) en favorisant le développement de méthodologies pour améliorer les indicateurs aux fins de planification locale; c) en améliorant les capacités locales d'utilisation de données ventilées pour la planification; d) en soutenant les institutions et les réseaux dans le suivi et l'évaluation des politiques, plans et programmes.

**22. Produit 2 : Les institutions de jeunes ont acquis des moyens accrus pour assurer l'intégration des droits et des besoins des jeunes dans les politiques publiques.** Cela se fera : a) en aidant les institutions nationales à intégrer les droits et les besoins des jeunes dans les politiques publiques; b) en favorisant la définition de la politique nationale de la jeunesse.

**23. Produit 3 : Les institutions nationales et locales sont mieux à même d'analyser et d'utiliser information et données sur les problèmes de population qui se font jour afin de définir, d'élaborer et de mettre en place des politiques publiques et d'en assurer le suivi.** Cela se fera : a) en soutenant et en stimulant le savoir afin de mieux comprendre la dimension démographique des problèmes qui se font jour; b) en générant et en diffusant des options et des formules d'orientation à base de faits d'observation.

*Composante coopération Sud-Sud*

24. Cette composante contribue à la priorité nationale et au résultat du PNUAD qui concerne la consolidation des dispositifs de coopération Sud-Sud. Cette composante aura pour résultat de renforcer la capacité nationale et internationale de conforter les réalisations et les engagements de la CIPD. Deux produits y contribueront :

**25. Produit 1 : Les institutions nationales sont mieux en mesure de mettre en œuvre des initiatives qui visent à faire avancer des questions relatives au Programme d'action de la CIPD.** Cela se fera : a) en forgeant des partenariats avec des institutions pour développer des compétences en coopération Sud-Sud et en coopération triangulaire et pour concevoir des stratégies de certification dans le but d'assurer la qualité des initiatives de coopération; b) en développant des mécanismes, des systèmes et la capacité des institutions nationales concernant la définition et la mise en place d'initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, en particulier des initiatives d'appui aux programmes de pays du FNUAP; c) en développant un réseau national d'institutions capables d'assurer une

coopération Sud-Sud et une coopération triangulaire sur des questions relatives au Programme d'action de la CIPD.

**26. Produit 2 : Les initiatives Sud-Sud et/ou triangulaires, les programmes et les projets associant institutions nationales et pays partenaires ont intégré des questions qui se rapportent à la CIPD.** Cela se fera : a) en concevant des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire sur la population; b) en encourageant l'établissement de partenariats de coopération Sud-Sud de façon à renforcer la collaboration sur les questions de population, l'accent étant mis sur la jeunesse; c) en forgeant des outils de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour gérer le savoir ainsi que pour recenser et documenter les meilleures pratiques.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

27. Le Gouvernement se chargera, par l'intermédiaire de l'Agence brésilienne de Coopération du Ministère des affaires extérieures, de surveiller l'application du programme et de fournir des orientations conformément aux directives et procédures du FNUAP en utilisant des cadres de gestion et de reddition de comptes fondés sur les résultats. Le FNUAP définira des initiatives techniques relatives à la coopération Sud-Sud avec la coordination et l'approbation de l'Agence brésilienne de coopération. Le FNUAP s'emploiera à aligner ses efforts de suivi et d'évaluation sur le PNUAD en coordination avec les institutions partenaires.

28. Le FNUAP poursuivra ses efforts de mobilisation de ressources avec le Gouvernement, avec le secteur privé ainsi qu'avec les bailleurs de fonds bilatéraux et autres bailleurs potentiels.

29. Le bureau de pays du FNUAP au Brésil est formé d'un représentant, d'un représentant adjoint, de deux représentants assistants, d'un directeur des opérations et d'un personnel national d'appui au programme. Le FNUAP partagera deux sous-bureaux avec d'autres organisations des Nations Unies à Bahia et à Rio de Janeiro.

30. Le bureau régional du FNUAP pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui se trouve à Panama, fournira une aide d'appoint à la direction et à la réalisation du programme.

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Brésil

**Priorités nationales :** a) la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour réduire les injustices selon la race, l'ethnie et le sexe, surtout parmi les populations vulnérables, en mettant en avant une démarche axée sur les droits de l'homme; b) une coopération Sud-Sud pour promouvoir une culture de coopération entre institutions gouvernementales, en consolidant les mécanismes Sud-Sud par une augmentation du partage du savoir et en renforçant la capacité des partenaires locaux.

**Résultats du PNUAD :** a) augmentation de l'accès à des services de santé sexuelle et procréative de haute qualité, y compris de prévention du VIH, en particulier pour les populations en situation vulnérable; b) intégration de la dynamique de la population, y compris des questions qui se font jour et des droits des jeunes gens, dans des politiques, plans et programmes qui cherchent à favoriser la réalisation d'un développement durable et à réduire les inégalités; c) renforcement de l'aptitude nationale et internationale à conforter les réalisations et les engagements de la CIPD.

Composante du programme	Résultats, indicateurs, données de base et cibles de programme de pays	Produits, indicateurs, données de base et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif des ressources par élément de programme
Santé et droits en matière de procréation	<p><b>Résultats :</b> Augmentation de l'accès à des services de santé sexuelle et procréative de haute qualité, y compris de prévention du VIH, en particulier pour les populations en situation vulnérable</p> <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de mortalité maternelle</li> </ul> <p>Données de base : 104,4 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes chez les noires;</p> <p>Cible : 62,64</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de naissances vivantes parmi les mères âgées de 19 ans ou moins (en milliers)</li> </ul> <p>Données de base : 610 000;</p>	<p><u>Produit 1 :</u> Accroissement de l'aptitude nationale à produire des services de santé sexuelle et procréative de haute qualité, l'accent étant mis sur les populations en situation vulnérable</p> <p><u>Indicateurs de production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de services de santé qui ont adopté des protocoles sur la qualité de la santé sexuelle et procréative visant à assurer l'équité pour le sexe, la race et l'agenda de domaines donnés du programme</li> </ul> <p>Données de base : 0; Cible : 8</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'initiatives de la société civile soutenues pour promouvoir et protéger la santé sexuelle et procréative et les droits de la procréation</li> </ul> <p>Données de base : 4; Cible : 8</p> <p><u>Produit 2 :</u> Les institutions nationales et la société civile ont acquis des capacités accrues pour mettre en place des programmes de</p>	<p>Ministère de la santé;</p> <p>parlementaires; secrétariats spéciaux pour : les droits de l'homme; la promotion de l'égalité raciale; la Jeunesse; la condition de la femme;</p> <p>Réseaux de la société civile;</p> <p>Le secteur privé; universités et centres de recherche</p>	<p>5,0 millions de dollars (1,5 million à prélever sur les ressources ordinaires et 3,5 millions sur d'autres ressources)</p>

Composante du programme	Résultats, indicateurs, données de base et cibles de programme de pays	Produits, indicateurs, données de base et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif des ressources par élément de programme
	<p>Cible : 488 000</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de préservatif pendant la dernière rencontre sexuelle chez les 15 à 54 ans</li> </ul> <p>Données de base : 32,5% (femmes), 44,2% (hommes); Cible : 43% et 56%</p>	<p>prévention du VIH pour les populations en situation vulnérable dans des régions données</p> <p><u>Indicateurs de production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'initiatives de prévention du VIH pour populations en situation vulnérable mises en place par le Gouvernement avec participation de la société civile</li> </ul> <p>Données de base : 0; Cible 15</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'initiatives d'éducation sexuelle complète des jeunes mises en place par le Gouvernement avec participation de la société civile</li> </ul> <p>Données de base : 4; Cible : 6</p>		



Composante du programme	Résultats, indicateurs, données de base et cibles de programme de pays	Produits, indicateurs, données de base et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif des ressources par élément de programme
Population et développement	<p><u>Résultats</u> : Intégration de la dynamique de la population, y compris des questions qui se font jour et des droits des jeunes gens, dans des politiques, plans et programmes nationaux et locaux qui cherchent à favoriser la réalisation d'un développement durable et à réduire les inégalités</p> <p><u>Indicateur de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux documents directifs concernant la réduction des inégalités qui intègrent la dynamique de la population, les droits des jeunes et les questions de population qui se font jour</li> </ul> <p>Données de base : 0; Cible : 3</p>	<p><u>Produit 1</u> : Les institutions nationales et locales ont acquis des moyens accrus pour produire, analyser et intégrer des données et des indicateurs de population ventilés dans les politiques, plans et programmes</p> <p><u>Indicateur de production</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs de personnel technique national et local utilisant des données et des indicateurs de population ventilés pour planifier politiques et programmes</li> </ul> <p>Données de base : 0; Cible : 100</p> <p><u>Produit 2</u> : Les institutions de jeunes ont acquis des moyens accrus pour assurer l'intégration des droits et des besoins des jeunes dans les politiques publiques</p> <p><u>Indicateurs de production</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'institutions de jeunes qui appuient l'intégration des droits et des besoins des jeunes dans les politiques publiques</li> <li>• Nombre d'institutions et de réseaux de jeunes soutenus par le FNUAP qui préconisent la définition et l'approbation d'une politique nationale des jeunes</li> </ul> <p>Données de base : pas de politique; Cible : Définition et approbation d'une politique</p>	<p>Administrations nationales, régionales et locales; Ministères de : l'Environnement; du Plan, du Budget et de la Gestion ; secrétariats spéciaux pour la Condition de la femme; Promotion de l'égalité raciale; parlementaires;</p> <p>Monde universitaire; organisations et réseaux de la société civile; Association des populations d'Amérique latine; établissements de recherche</p>	<p>4,5 millions de dollars (1,5 million à prélever sur les ressources ordinaires et 3 millions sur d'autres ressources)</p>

Composante du programme	Résultats, indicateurs, données de base et cibles de programme de pays	Produits, indicateurs, données de base et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif des ressources par élément de programme
		<p><b>Produit 3</b> : Les institutions nationales et locales disposent de moyens accrus pour analyser et utiliser information et données sur les questions de population qui se font jour afin de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques et d'en assurer le suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de documents stratégiques conçus pour traiter des questions de population qui se font jour</li> </ul> <p>Données de base : 0; Cible : 4 (vieillesse, urbanisation, migrations et changement climatique)</p>		

Composante du programme	Résultats, indicateurs, données de base et cibles de programme de pays	Produits, indicateurs, données de base et cibles du programme de pays	Partenaires	Montant indicatif des ressources par élément de programme
Coopération Sud-Sud	<p><b>Résultats</b> : Renforcement de l'aptitude nationale et internationale à conforter les réalisations et les engagements de la CIPD</p> <p><u>Indicateur de résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'initiatives internationales qui cherchent à renforcer les engagements du Programme d'action de la CIPD</li> </ul> <p>Données de base : Un programme de coopération technique Sud-Sud et triangulaire entre le Brésil et le FNUAP; Cible : deux nouveaux accords de programme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire entre le Brésil et le FNUAP</p>	<p><u>Produit 1</u> : Les institutions nationales se sont dotées de moyens accrus pour mettre en place des initiatives qui cherchent à promouvoir des questions liées au Programme d'action de la CIPD</p> <p><u>Indicateur de production</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'institutions nationales faisant partie du réseau d'institutions engagées dans une coopération Sud-Sud et triangulaire sur des questions liées au Programme d'action de la CIPD</li> </ul> <p>Données de base : 10; Cible : 15</p> <p><u>Produit 2</u> : Initiatives de coopération Sud-Sud et/ou triangulaire, programmes et projets associant institutions nationales et pays partenaires qui ont intégré des questions liées à la CIPD</p> <p><u>Indicateur de production</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets ou d'initiatives de coopération Sud-Sud ou triangulaire qui ont été conçus et partiellement ou complètement exécutés</li> </ul> <p>Données de base : 11 projets ou initiatives de coopération Sud-Sud ou triangulaire liés au Programme d'action de la CIPD, faisant intervenir le Brésil et des pays partenaire, ont été conçus et exécutés; Cible : Négociation et exécution de 6 nouveaux projets ou initiatives liés au Programme d'action de la CIPD</p>	<p>Agence brésilienne de coopération; Ministère des relations externes; ministères chargés de mandats liés au Programme d'action de la CIPD</p> <p>Établissements universitaires et organisations non gouvernementales liés au Programme d'action de la CIPD</p> <p>Autres bureaux du FNUAP engagés dans des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire</p>	<p>3,5 millions de dollars (0,5 million à prélever sur les ressources ordinaires et 3 millions sur d'autres ressources)</p> <hr/> <p>Total pour la coordination et l'assistance du programme : 0,5 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires</p>